

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 JUIN 2014

1/2 - COMPTE ADMINISTRATIF 2013

L'examen du Compte Administratif de l'année 2013, en tous points conforme au compte de gestion, fait apparaître les éléments suivants :

A – BUDGET PRINCIPAL

a) Section de fonctionnement

a.1) Les dépenses

Le niveau des réalisations, en termes de dépenses de fonctionnement 2013, augmente de 1,19 % par rapport à 2012, et se situe en deçà des prévisions budgétaires 2013 de 3,08 %.

Les variations 2012/2013 s'expliquent de la manière suivante :

Article fonctionnel 92020 - Administration générale : Des crédits inscrits à l'article 92020 sont initialement prévus pour la formation des agents de la commune. Ils sont consommés et affectés en fonction des besoins, opportunités et effectifs concernés (-40K€). Cet article intègre également les frais téléphoniques, en particulier de la flotte de téléphones mobiles (-13K€).

Article fonctionnel 92022 - Administration générale de l'Etat : Il n'y a pas eu d'élection en 2013. Des élections présidentielles et législatives avaient eu lieu en 2012.

Article fonctionnel 92024 - Fêtes et cérémonies : Les charges concernant certaines manifestations qui se sont déroulées en fin d'année n'ont pas été enregistrées comptablement sur l'exercice 2013 (-8K€). Elles seront inscrites au budget de l'année suivante (2014).

L'organisation des manifestations lors de la réouverture de la piscine municipale n'a pas nécessité l'utilisation totale des crédits prévus à cet effet (-10K€).

L'évolution à la hausse des réalisations 2013 par rapport à 2012 (+11,71 %) s'explique par une surcharge de factures de pose et dépose des illuminations de Noël en 2011 et par voie de conséquence une consommation de référence anormalement basse en 2012.

Article fonctionnel 92025 - Aides aux associations : Le solde de certaines subventions n'a pas été versé compte tenu de l'absence de documents administratifs et financiers qui certifient le besoin et la qualification des dépenses effectuées (-40K€). L'inscription des crédits sur l'exercice 2014 se fera après analyse des résultats constatés d'après les bilans d'activité et financier des structures associatives.

Article fonctionnel 92112 – Police Municipale : La vacance de deux postes, l'une pour un départ en retraite et le second pour une mutation a généré des économies sur l'année 2013.

Article fonctionnel 92251 - Restaurant scolaire : L'augmentation du nombre d'enfants fréquentant les restaurants scolaires (+2,2%) induit une évolution à la hausse des repas commandés auprès du prestataire (effet volume).

Article fonctionnel 92255 - Classe de découvertes : La Ville contribue au financement des séjours organisés en classes de découverte. Cette enveloppe a évolué en 2013 de 6 % par rapport à l'année précédente (+10K€).

L'augmentation de la fréquentation de l'étude surveillée génère des coûts supplémentaires de rémunération des enseignants (+10K€).

Article fonctionnel 92311 - Ecole de musique : Impact de la réforme des catégories B en 2013 sur une année pleine par rapport à 2012 et des remplacements d'agents en arrêt (+40K€).

Article fonctionnel 92314 - Salles de spectacles : La démolition de la salle Allende entraîne des économies sur la facturation des fluides suite à la clôture des contrats de services (abonnements) auprès des fournisseurs.

Article fonctionnel 92332 : Les dépenses inhérentes à l'organisation de « Lille 3000 » de 2012 ne sont pas reprises en 2013, l'opération ayant lieu tous les deux ans. Une prestation réalisée dans le cadre de « Lille 3000 » en fin d'année 2012, a été régularisée en 2013.

Article fonctionnel 92413 : La fermeture de la piscine jusqu'au mois de septembre 2013, a entraîné, au même titre que l'année précédente, une diminution des coûts de fonctionnement.

Article fonctionnel 92421 - Centres de loisirs : L'abandon des séjours aux sports d'hiver en 2013 réduit le budget de 30K€.

Article fonctionnel 9260 - Famille, services communs : La mise en place d'une comptabilité analytique a permis de mieux ajuster les financements que la Ville apporte au CCAS (-30K€).

Article fonctionnel 9263 - Aides à la famille : Renforcement du personnel de la maison de la petite enfance notamment dans le cadre de la mise en place d'actions de parentalité (+17K€).

Article fonctionnel 9264 - Crèche : Renforcement du personnel de la crèche en cours d'année avec l'arrivée de deux emplois d'avenir (+20K€).

Article fonctionnel 92813 - Propreté urbaine : Le renouvellement en 2013 du marché d'entretien des voiries a conduit à une hausse tarifaire des interventions du prestataire de service (+20K€). Par ailleurs, les nombreuses interventions de salage sur période hivernale ont nécessité une reconstitution de notre stock de sel de déneigement (+10K€).

Article fonctionnel 92824 - Aménagements urbains : La mise en place de la médiation en milieu urbain a débuté au cours de l'été 2013 et explique l'importante évolution des crédits à la fois inscrits et consommés sur cette année par rapport à 2012 (+70K€). La Ville perçoit en contrepartie des actions qu'elle mène des financements des bailleurs, de la Région et de l'Etat (CUCS) à hauteur de 80 % du montant total de l'opération.

De manière générale, l'ensemble des charges de personnel, qui représente 62 % de nos charges de fonctionnement (16,4M€), a évolué entre 2012 et 2013 de +1,3 %, soit une hausse de +127K€.

L'ensemble des évolutions de dépenses de fonctionnement est repris dans le tableau suivant :

ARTICLE FONCTIONNEL	BT ₁₂	CA ₁₂	BT ₁₃	CA ₁₃	CA ₁₃ / CA ₁₂ (%)	CA ₁₃ / BT ₁₃ (%)
92020 - ADM. GALE DE LA COLLECTIVITE	1 606 650,00	1 581 131,72	1 739 250,00	1 588 940,49	0,49%	-8,64%
92020 1 - PERSONNEL TECHNIQUE	1 140 200,00	1 177 529,92	1 211 800,00	1 195 175,50	1,50%	-1,37%
92021 - ASSEMBLEE LOCALE	298 500,00	298 309,36	299 700,00	312 865,63	4,88%	4,39%
92022 - ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	32 700,00	18 413,70	13 500,00	14 182,18	-22,98%	5,05%
92023 - INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	158 477,00	156 988,60	169 494,00	196 199,26	24,98%	15,76%
92024 - FETES ET CEREMONIES	126 260,00	104 102,90	146 905,00	116 291,72	11,71%	-20,84%
92025 - AIDES AUX ASSOCIATIONS	669 400,00	668 426,43	687 607,00	639 787,51	-4,28%	-6,95%
92026 - CIMETIERE	74 600,00	76 269,69	76 250,00	67 005,28	-12,15%	-12,12%
Total : 920 - SERVICES GENERAUX	4 106 787,00	4 081 172,32	4 344 506,00	4 130 447,57	1,21%	-4,93%
92112 - POLICE MUNICIPALE	709 380,00	698 735,27	683 670,00	664 249,75	-4,94%	-2,84%
Total : 921 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	709 380,00	698 735,27	683 670,00	664 249,75	-4,94%	-2,84%
92213 - CLASSES REGROUPEES	2 935 200,00	2 833 549,47	2 932 157,00	2 843 850,87	0,36%	-3,01%
92251 - RESTAURATION SCOLAIRE	1 302 700,00	1 402 364,54	1 448 250,00	1 544 709,96	10,15%	6,66%
92255 - CLASSES DE DECOUVERTE	205 200,00	170 261,08	225 300,00	190 466,08	11,87%	-15,46%
Total : 922 - ENSEIGNEMENT - FORMATION	4 443 100,00	4 406 175,09	4 605 707,00	4 579 026,91	3,92%	-0,58%
92311 - EXPRESSION MUSICALE	451 450,00	454 263,44	499 590,00	489 962,38	7,86%	-1,93%
92314 - SALLES DE SPECTACLES	36 800,00	36 520,84	32 000,00	27 506,43	-24,68%	-14,04%
92321 - BIBLIOTHEQUE	291 450,00	290 366,18	310 700,00	303 942,48	4,68%	-2,17%
9233 - ACTION CULTURELLE	176 850,00	177 771,40	167 400,00	154 440,64	-13,12%	-7,74%
9233 1 - MAISON FOLIE	80 950,00	80 021,78	99 771,00	78 510,28	-1,89%	-21,31%
9233 2 - LILLE 3000	50 305,00	46 727,67		3 823,19	-91,82%	
Total : 923 - CULTURE	1 087 805,00	1 085 671,31	1 109 461,00	1 058 185,40	-2,53%	-4,62%
92413 - PISCINE	709 130,00	692 965,56	612 400,00	575 538,44	-16,95%	-6,02%
92414 - AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS	833 400,00	741 410,06	791 190,00	739 640,82	-0,24%	-6,52%
92421 - CENTRES DE LOISIRS	568 550,00	520 285,07	532 860,00	493 812,99	-5,09%	-7,33%
92422 - AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	508 970,00	470 574,17	466 200,00	420 179,74	-10,71%	-9,87%
Total : 924 - SPORT ET JEUNESSE	2 620 050,00	2 425 234,86	2 402 650,00	2 229 171,99	-8,08%	-7,22%
9260 - SERVICES COMMUNS	784 900,00	642 389,16	682 200,00	625 090,06	-2,69%	-8,37%
9261 - SERVICES AUX AINES	2 505 000,00	2 505 614,26	2 591 810,00	2 559 890,87	2,17%	-1,23%
9263 - AIDES A LA FAMILLE	140 700,00	128 342,93	174 066,00	162 749,38	26,81%	-6,50%
9264 - CRECHE	529 170,00	492 436,27	534 520,00	525 351,73	6,68%	-1,72%
9264 1 - HALTE GARDERIE	220 250,00	219 828,01	215 200,00	218 465,32	-0,62%	1,52%
Total : 926 - FAMILLE	4 180 020,00	3 988 610,63	4 197 796,00	4 091 547,36	2,58%	-2,53%
92813 - PROPRETE URBAINE	411 000,00	352 244,92	425 400,00	383 579,93	8,90%	-9,83%
92814 - ECLAIRAGE PUBLIC	273 000,00	276 874,53	293 000,00	279 338,53	0,89%	-4,66%
92823 - ESPACES VERTS URBAINS	1 292 400,00	1 256 306,41	1 285 600,00	1 261 033,10	0,38%	-1,91%
92824 - AMENAGEMENT URBAIN	338 150,00	303 741,64	358 305,00	422 132,22	38,98%	17,81%
Total : 928 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS	2 314 550,00	2 189 167,50	2 362 305,00	2 346 083,78	7,17%	-0,69%
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 920 à 928	19 461 692,00	18 874 766,98	19 706 095,00	19 098 712,76	1,19%	-3,08%

Par ailleurs, des dotations aux provisions pour risques et charges ont été constituées en 2013 sur la base de l'encours de créances à recouvrer courant sur la période 2006 à 2010 pour un montant de 81 775,24 €.

a.2) Les recettes

Les recettes de fonctionnement, hors produits de cessions et de placements financiers s'élèvent à 23 493 999,42 € en 2013, soit une évolution de 2,6 % par rapport à 2012.

	CA12	CA13	ECART	
			K€	%
RECETTES NON AFFECTEES				
ETAT				
7411 DOTATION FORFAITAIRE	4 820 447	4 813 024	-7	-0,15%
74123 DOTATION SOLIDARITE URBAINE	3 348 053	3 741 388	393	11,75%
745 DOTATION SPECIALE INSTITUTEURS	2 808	2 808		0,00%
74127 DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	382 943	417 671	35	9,07%
74837 DOTATION DE DEVELOPPEMENT URBAIN	604 900	572 576	-32	-5,34%
AUTRES DOTATIONS	1 169	657	-1	-43,80%
932 DOT. ET PARTIC.NON AFFECTEES DE L'ETAT	9 160 320	9 548 124	388	4,23%
7482 ETAT - COMPENSATION POUR PERTE TA	594	75	-1	-87,37%
74833 ETAT - COMPENSATION AU TITRE DE LA TP	85 423	71 478	-14	-16,32%
74834 ETAT - COMPENSATION AU TITRE DES EXO. DE TF	112 845	103 158	-10	-8,58%
74835 ETAT - COMPENSATION AU TITRE DES EXO. DE TH	463 246	432 437	-31	-6,65%
933 IMPOTS ET TAXES NON AFFECTEES	662 108	607 148	-55	-8,30%
TOTAL ETAT	9 822 428	10 155 272	333	3,39%
CG59				
74832 ETAT - FONDS DEPARTEMENTAL DE PEREQUATION TP	79 249	0	-79	
TOTAL CG59	79 249	0	-79	
LMCU				
7321 ATTRIBUTION DE COMPENSATION	2 098 509	2 098 509		0,00%
7322 DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	440 064	441 656	2	0,36%
7325 FONDS NATIONAL DE PEREQUATION INTERCOMMUNAL ET COMMUNAL	48 200	159 992	112	231,93%
TOTAL LMCU	2 586 773	2 700 157	113	4,38%
DROITS DE MUTATION	430 350	366 837	-64	-14,76%
TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE	110 136	192 886	83	
AUTRES TAXES (TLPE,TAXE PYLÔNE ELECTRIQUE,TAXE SUR ES APPAREILS AUTOMATIQUES...)	33 058	22 042	-11	-33,32%
TOTAL RECETTES	13 061 994	13 437 194	375	2,87%

L'évolution de la DGF à la baisse (-7K€) correspond à la baisse de la population issue des chiffres résultant des procédures de recensement de l'année 2013.

Par ailleurs, les recettes de compensations fiscales ont diminué de 55K€ par rapport à l'année précédente.

Le renforcement des dispositifs de péréquation verticale et horizontale en faveur des communes disposant de ressources propres faibles comparativement aux moyennes constatées dans les villes de même strate, fait plus que contrebalancer l'effet des réductions d'enveloppes de dotation.

Ainsi, la Ville a bénéficié, compte tenu des indicateurs sociaux et financiers dont elle dispose, d'un abondement de la Dotation de Solidarité Urbaine et de la Dotation Nationale de Péréquation respectivement de 393K€ et 35K€, d'une part, et de la revalorisation du Fonds National de Péréquation Intercommunal (+112K€).

La part communale des droits de mutation liée aux transactions immobilières sur le territoire n'a pas atteint le niveau prévisionnel escompté et accuse une baisse de 64K€.

La taxe sur la consommation finale d'électricité permet de dégager en année pleine, une recette proche de 200K€.

Les bases locatives ont été revalorisées mécaniquement en fonction du taux repris dans la loi de finances 2013 à hauteur de 1,8 %. De plus, certaines bases locatives ont été intégrées, compte tenu d'évolutions structurelles des immeubles, de constructions nouvelles ou de fin de période d'exonération, dans le nouveau calcul de l'assiette imposable pour l'année 2013.

	BASES 2012	PRODUITS 2012	BASES 2013	PRODUITS 2013	▲ % BASES
TH	13 219 165	2 516 929	13 491 031	2 566 402	2,06%
TF	14 795 186	2 578 801	15 279 183	2 659 992	3,27%
TFNB	25 371	12 394	26 460	11 626	4,29%

Par ailleurs, l'ensemble des produits issus de la participation financière des usagers sur des services tarifés de la commune, d'une part, et des partenaires institutionnels (Région, Département, LMCU, CAF) sur des actions spécifiques liées en particulier à l'enfance et à la jeunesse, d'autres part, représente un montant total de 4 754 346 €, soit une hausse de 1,4 % par rapport à l'année 2013 (4 690 524€).

Les intérêts 2013 perçus au titre du placement des valeurs mobilières s'élèvent à 41 736,99 €.

Le bilan de la section de fonctionnement s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
920 - 928 Charges et recettes ventilées	19 098 713	4 754 347
932 Dotations	81 775	8 975 548
933 Impôts et taxes		9 149 792
Solde intermédiaire - Epargne de gestion 2013		3 699 199
Opérations financières		41 737
Dotations de Développement Urbain		572 576
Cessions immobilières		400 300
Solde intermédiaire - Epargne nette disponible 2013		4 713 811

L'épargne dégagée sur la base des seules opérations courantes de la Ville s'établit en 2013 à hauteur de 3,7M€, soit une évolution comparativement à 2012 supérieure de 7,5 %. Cela est rendu possible grâce au strict respect de nos crédits de dépenses (en deçà du plafond autorisé) couplé à des recettes légèrement au-dessus des prévisions « plancher ».

Par ailleurs, l'ajout des produits exceptionnels - tels que les opérations de cession de la Plaine Picasso – et de la Dotation de Développement Urbain, permet à l'épargne nette disponible qu'il est possible d'affecter à l'ensemble des opérations d'équipement, d'atteindre 4,7M€.

b) Section d'investissement

La section d'investissement fait apparaître un niveau de dépenses à hauteur de 10 206 727,43 € (dont la souscription d'une OPCVM à hauteur de 834 955,60 €), et des recettes propres d'investissement consolidées à hauteur de 2 969 152,47 €.

b.1) Travaux du Programme de Rénovation Urbaine

Les opérations d'acquisition de cellules commerciales situées au niveau de la galerie marchande de la résidence Europe sont en passe d'être terminées. Dès lors, les diagnostics et travaux de désamiantage ont pu être engagés ce qui a déclenché des appels de fonds de la part de la SEM Ville Renouvelée pour un montant de 520 K€.

Les opérations d'aménagement des espaces publics sur les secteurs de « la Centralité » et de « Sangnier » se sont déroulées, compte tenu des douceurs climatiques, sans trop d'aléas. Les travaux ont pu rapidement aboutir à la mise en place de l'éclairage public et à l'installation du mobilier urbain. Le montant total des réalisations s'élève en 2013 à 1,8M€.

Les travaux de désamiantage et de démolition de la salle de spectacles Allende ont débuté au cours du dernier trimestre 2013. L'ensemble de ces travaux et des études liés à la maîtrise d'œuvre représente 400K€.

La Ville s'est engagée, aux côtés des bailleurs, à financer certaines opérations dans le cadre de résidentialisations prévues dans la convention ANRU. Le montant des financements communaux s'est élevé en 2013 à 420K€.

Dans le cadre de l'extension de la piscine municipale et de l'intérêt économique à raccorder l'équipement au réseau de chaleur, des travaux de raccordement au réseau de chauffage urbain ont été entrepris pour un montant total de 200K€

b.2) Travaux du programme d'équipement

Le portefeuille de travaux liés au programme d'équipement hors PRU représente, pour l'année 2013, une consommation de crédits à hauteur de 4,5M€.

Cette année, l'ensemble des travaux de ce programme s'est porté essentiellement sur les équipements sportifs de la commune.

Les opérations de reconstruction de la salle de sports des Provinces et d'extension de la piscine municipale ont été livrées cette année et représentent des montants respectivement à hauteur de 1,4M€ et 1,5M€.

Les travaux d'aménagement des 2 terrains synthétiques au stade Michel Bernard ont été finalisés et réceptionnés en fin d'année. Le montant total de l'opération s'élève à 606K€.

La création d'un City Stade situé au « Square des 4 vents », à proximité de la salle Marie Curie, permet d'offrir un espace supplémentaire aménagé afin d'y pratiquer des jeux sportifs et de loisirs. L'opération de cet équipement s'élève à 86K€.

Par ailleurs, les aménagements des espaces verts du parc du Barœul ont pu être terminés pour l'ouverture des accueils de loisirs d'été et ont représenté un montant total de dépenses, en 2013, de 774K€.

b. 3) Travaux de maintenance

Les travaux de maintenance sur le patrimoine bâti et non bâti ont été réalisés en 2013 à hauteur de 1,4M€.

Il est possible de mentionner les principales opérations suivantes :

- équipements administratifs : création d'un réseau informatique administré (100K€) et des bornes de réservations pour les activités enfance et petite enfance (30K€), fin des travaux d'aménagement du service d'accueil de l'AMI (63K€), aménagement des logements de la Ville (25K€),
- équipements scolaires : travaux de menuiserie dans les écoles (85K€), aménagement des sanitaires école Sévigné (56K€), remplacement des châssis école La Paix (43K€), travaux d'aménagement et d'équipement des restaurants scolaires (68K€),
- équipements sportifs : sécurisation des équipements avec l'installation d'une main courante (50K€) et travaux de réfection du pignon de la salle de sport De Lattre (20K€),
- équipements culturels : travaux de remplacement du parquet et installation d'un standard téléphonique à la bibliothèque (21K€), acquisition de matériel de musique (17K€), réception des columbariums au cimetière (38K€),
- entretien des divers réseaux : dévoiement de câble, entretien du réseau câblé, entretien du réseau d'éclairage public : 150K€.

Nos recettes propres d'investissement de l'année 2013 représentent un montant de 2,9M€, équivalent à celui de l'année précédente.

Compte tenu de l'état d'avancement des travaux d'aménagement sur les espaces publics Napoléon 1^{er}, « Sangnier » et « Centralité », des demandes d'acomptes ont pu être honorées par nos financeurs. Le montant total des versements s'élève à 240K€.

La réception des travaux concernant l'extension de la piscine et la reconstruction de la salle de sports des Provinces a permis d'établir des demandes d'acomptes respectivement à hauteur de 500K€ et 108K€. Les demandes de solde des financements s'effectueront à la levée des réserves concernant ces chantiers.

L'échéance d'un placement financier au cours de l'année a permis d'enregistrer une recette (835K€), contrebalancée par une dépense du même montant avec la souscription d'un nouveau placement.

Enfin, le niveau des dépenses réalisées en 2012 permet l'encaissement du Fonds de Compensation sur la TVA à hauteur de 864 K€.

La synthèse du budget de la section d'investissement est la suivante :

	RECETTES	DEPENSES
Opérations d'équipement	1 251 699	9 371 772
<i>dont investissements hors P.R.U et maintenance</i>	614 423	4 496 178
<i>dont Programme de Rénovation Urbaine</i>	454 163	3 429 551
<i>dont Programme de maintenance</i>	183 113	1 446 042
Opérations d'équipements non affectés (FCTVA,TLE)	882 497	
Opérations financières	834 956	834 956
Total des opérations d'investissement	2 969 152	10 206 727
Besoin (-) ou Excédent (+) de Financement 2012	-7 237 575	

L'ensemble des opérations de dépenses et de recettes d'investissement fait apparaître un besoin de financement consolidé à hauteur de 7,23M€.

c) Bilan de l'exercice 2013

La section d'investissement présente un solde déficitaire de 7 237 574,96 €. Ce résultat n'est pas intégralement couvert par l'épargne dégagée en 2013 sur la section de fonctionnement, à hauteur de 4 713 811,42 €.

Par conséquent, l'exercice 2013, repris de manière isolée, présente un solde final déficitaire à hauteur de **2 523 763,54 €**.

Par ailleurs, la Ville valorise certaines dépenses et recettes d'investissement sous forme de reports. En 2013, ces opérations représentent en dépense et en recette les montants respectivement de 208 288,12 € et 265 822,49 €, soit un solde excédentaire de 57 534,37 € qui améliore d'autant le solde final de l'exercice 2013 (-2 466 229,17 €).

Compte tenu du résultat reporté de l'exercice 2012 (3 928 254,71 €), et du résultat de l'exercice 2013 reports compris (-2 466 229,17 €), il est possible de constituer une réserve d'épargne pour l'exercice 2014 à hauteur de **1 462 025,54 €**.

B – BUDGET ANNEXE : GESTION DU PATRIMOINE LOCATIF

Ce budget annexe comporte l'ensemble des dépenses et recettes correspondant à la gestion du patrimoine locatif de la Ville : garages, restaurant du Fort, centre Vauban, salle des fêtes du Fort, salles du Barœul, salle des fêtes Marie Curie. La gestion de ce patrimoine locatif s'exprime au travers d'un budget annexe au budget principal de la Ville car la location de ces salles relève d'une activité commerciale sur un secteur concurrentiel et est, à ce titre, assujettie à la TVA.

Les loyers perçus sont consacrés à la maintenance et à l'amélioration qualitative de ces équipements.

Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont en baisse en 2013 de plus de 17,5 % par rapport à l'année précédente. Ce résultat s'explique par l'absence de créances admises en non-valeur en 2013 et un rappel de charges, en 2012, du syndicat de copropriétaires de la galerie de l'Europe, sur la période 2008/2012.

CHAPITRE	NATURE	CA 2012	CA 2013	CA ₁₃ / CA ₁₂ (%)
CHAP 011				
	6061 - FOURNITURES NON STOCKABLES	43 375,67	46 886,80	8,09%
	6063 - FOURNITURE D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	2 287,66	4 389,96	91,90%
	614 - CHARGES LOCATIVES ET DE CO PROPRIETE	54 300,43	44 690,65	-17,70%
	6152 - ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS	4 900,97	2 180,59	-55,51%
	61558 - AUTRES BIENS MOBILIERS	1 044,72	1 041,41	-0,32%
	6156 - MAINTENANCE	7 455,85	3 465,63	-53,52%
	617 - ETUDES ET RECHERCHES			
	6231 - ANNONCES ET INSERTION			
	6262 - FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		201,76	
	627 - SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1,00		
	6283 - FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	10 870,23	8 450,83	-22,26%
CHAP 65				
	654 - PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	11 035,73		
	6541 - CREANCES DAMISES EN NON-VALEUR			
	658 - CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	1,47	3,71	
CHAP 66				
	668 - AUTRES CHARGES FINANCIERES			
CHAP 67				
	673 - TITRES ANNULES	162,20	85,70	-47,16%
	678 - RECETTES EXCEPTIONNELLES		156,77	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	135 435,93	111 553,81	-17,63%

Les recettes de fonctionnement sont en légère baisse, compte tenu des faibles disponibilités de la salle des fêtes du Fort à la location en fin d'année 2013. En effet, la démolition de la salle de spectacles Allende au cours du mois de novembre 2013 et la nécessité de reconfigurer la salle des fêtes du Fort pour accueillir les spectacles ont limité les plages d'accessibilité de l'équipement à d'éventuelles locations.

CHAPITRE	NATURE	CA 2012	CA 2013	CA ₁₃ / CA ₁₂ (%)
CHAP 70				
7083	- LOCATIONS DIVERSES	102 883,11	99 822,41	-2,97%
CHAP 77				
7718	- AUTRES PRODUITS EXCEP SUR OPE DE GESTION	92,97		-100,00%
773	- MANDATS ANNULES	877,05	1 158,91	32,14%
778	- AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	165,00	1 260,93	664,20%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		104 018,13	102 242,25	-1,71%

Section d'investissement

Les dépenses d'investissement en 2013 ont concerné principalement la salle Marie Curie (l'éclairage et les faux plafonds) pour un montant de 28K€.

Par ailleurs, des décompteurs ont été installés au restaurant du Fort afin d'établir un suivi des consommations d'énergie, d'une part, et permettre leur refacturation, d'autre part.

CHAPITRE	NATURE	CA 2012	CA 2013	CA ₁₃ / CA ₁₂ (%)
CHAP 16				
1651	- DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	457,32	1 720,27	276,16%
CHAP 21				
2131	- CONSTRUCTION BÂTIMENTS	3 650,00	29 355,68	704,27%
2138	- AUTRES CONSTRUCTIONS	7 998,54		
2184	- MOBILIER			
2188	- AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
CHAP 23				
2314	- CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI			
TOTAL DÉPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		12 105,86	31 075,95	156,70%

Les recettes d'investissement se caractérisent en 2013 par l'enregistrement de cautions préalables à l'occupation des équipements communaux et garantissant leur bonne utilisation.

CHAPITRE	NATURE	CA 2012	CA 2013	CA ₁₃ / CA ₁₂ (%)
CHAP 16				
1651	- DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	381,10	5 730,09	1403,57%
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		381,10	5 730,09	1403,57%

Bilan de l'exercice 2013

De manière isolée, l'exercice 2013 fait apparaître, en fonctionnement, un solde déficitaire de 9 311,56 € et un besoin de financement pour la section d'investissement de 25 345,86 € et solde des reports inclus (fin des travaux salle Marie Curie : 21 778,43 €) pour 47 124,39 €.

De plus, les travaux réalisés en 2006 dans la salle du Fort (parquet) nous obligent, de manière rétroactive et conformément à l'instruction codificatrice M4, à reconstituer des provisions suffisantes afin d'opérer les éventuels travaux de maintenance suite à l'usure de l'équipement. Cette provision doit provenir d'une capacité d'autofinancement dont nous ne disposons pas.

Par conséquent, il convient de reprendre, concomitamment au résultat ordinaire de fonctionnement 2013 (-9 311,56 €), l'ensemble des dotations aux amortissements (160 462,21 €) en opérant une réfaction sur l'excédent reporté de 2012 (242 075,99 €).

Par ailleurs, le besoin de financement de la section d'investissement ne peut être couvert totalement ni par l'autofinancement (absent) ni par l'excédent d'investissement reporté de 2012 (43 686,44 €). Par contre, la dotation aux amortissements (160 462,21 €), rétablit le solde positif de cette section.

Il est donc possible d'affecter sur l'exercice 2014 en excédent reporté de fonctionnement et d'investissement, respectivement **72 302,22 €** (242 075,99 € - 160 462,21 € - 9 311,56 €) et **157 024,36 €** (-47 124,39 € + 43 686,44 € + 160 462,21 €).

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le compte administratif 2013 de la ville et de son budget annexe « gestion du patrimoine locatif ».

Cette délibération est adoptée avec 27 voix pour (M. le Maire ne prend pas part au vote ; Il quitte la salle) ; 6 conseillers municipaux s'étant abstenus : M. COPIN, Mme BAUDOIN, M. DECLERCQ, M. GARCIA, Mme LAVALLEZ et M. TONDEUX.